

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

DIXIÈME ANNÉE N°1174 DU 14 JANVIER 2015

1801/2015 : 214^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2015**



SUIVEZ NOUS SUR

facebook

twitter

Google+

Email

**LA VIOLENCE
CONTINUE EN
GUADELOUPE**

Page 3

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

SANTÉ page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 11

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 13

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 15

Nombre de pages :17

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

2 LA NATION N°1174 / MERCREDI 14 JANVIER 2015

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA VIOLENCE TOUJOURS LA VIOLENCE

Le cadavre d'un jeune homme a été découvert au volant d'un véhicule, une 306 de couleur noire. La victime est criblée de balles. Plusieurs douilles, notamment de calibre 9mm sont retrouvées à l'intérieur et à l'extérieur de l'habitacle. La victime, La personne a été tuée de six balles à bout portant. La thèse du règlement de comptes est privilégiée par les enquêteurs, en charge du premier homicide de l'année 2015. C'est une riveraine qui fait la macabre découverte hier dans le parking sous-terrain de l'immeuble Capitaine Murphy à Grand-Camp aux Abymes. Rapidement identifiée, la victime s'appelle Anthony Bijou, était âgée de 19 ans et originaire de Baie-Mahault. Il était connu de la justice pour des faits de violences, de recel et de stupéfiants. Les investigations ont été confiées à la Direction Interrégionale de Police Judiciaire du Morne Vergain.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GUADELOUPE

FRANCE : 0,1 % D AUGMENTATION EN DÉCEMBRE

Les prix à la consommation ont progressé de 0,1% en France en décembre par rapport au mois de novembre, a annoncé mercredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les économistes interrogés par Dow Jones Newswires tablaient sur une hausse de 0,1% sur un mois. Sur un an, la hausse des prix s'établit à 0,1%, contre une baisse de 0,1% attendue en

moyenne par les économistes. Les hausses saisonnières des prix de certains services, notamment ceux liés au tourisme, ont été compensées par un nouveau recul des prix de l'énergie et par une baisse des prix des produits alimentaires, a précisé l'Insee. En moyenne en 2014, les prix ont augmenté de 0,5% après 0,9% l'année précédente, a annoncé mercredi l'Institut national de la statistique et des études économiques. L'inflation est tombée en France en 2014 à un niveau très bas (0,5%) par rapport à 2013 (0,9%), témoignant d'une tendance durable à la baisse des prix qui plonge encore un peu plus le pays dans la crainte de la déflation. Un chiffre aussi faible n'avait pas été enregistré depuis 2009 où, frappée de plein fouet par la crise, la France avait connu une inflation moyenne de 0,1%. Il n'a fallu que deux ans pour que l'indice des prix à la consommation, remonté à 2,1% en 2012, connaisse une chute vertigineuse. Hors tabac, l'inflation moyenne annuelle descend encore plus, à 0,4%, après 0,7% en 2013. Le ralentissement de l'inflation résulte selon l'Insee du recul des prix de l'énergie, notamment les produits pétroliers, des produits manufacturés, et des produits alimentaires. Ce phénomène n'a été qu'en partie compensé par l'augmentation des taux de TVA et l'accélération des prix des services. Cette tendance à la baisse semble en outre se poursuivre puisque l'inflation sur un an observée en décembre par l'Insee est de 0,1%, par rapport à décembre 2013. Conséquence pratique de ce mouvement, le taux du Livret A pourrait théoriquement baisser à 0,25% au 1er février, contre 1% actuellement, car il est normalement lié à l'évolution des prix. Et « avec la poursuite de la baisse des prix de l'énergie, nous prévoyons que l'inflation tombe en territoire négatif en janvier, à l'image de la moyenne en zone euro », prévient dans une note Charles-Antoine Schwerer, économiste chez Asterès. « On est bien sur une tendance désinflationniste voire déflationniste », déclare à l'AFP Eric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques. Pour lui, une « inflexion à court terme », vers le haut ou vers le bas, liée aux prix du pétrole ou au cours de l'euro, « ne sera pas tendancielle ». Et la situation est d'autant plus préoccupante que c'est un phénomène européen qui s'auto-entretient. « Une inflation nulle en France serait une bonne chose si on était seul à avoir cette inflation nulle, le fait qu'on l'ait tous annule les effets positifs sur la compétitivité et donc le principal vecteur de croissance économique » que devrait entraîner automatiquement une faible inflation, remarque-t-il. La balance commerciale française reste en effet déficitaire et vu que les pays

voisins ont la même monnaie, la différence de compétitivité ne peut se faire que sur les prix et les salaires. Du coup, les efforts de la France pour relancer ses exportations sont pénalisés par les bas prix qui s'installent partout, notamment en Allemagne. De quoi, préviennent nombre d'économistes, mener tout droit à la déflation, lorsque la baisse durable des prix fait baisser les salaires et entraîne un cercle vicieux d'anticipation de reculs supplémentaires des prix, qui minent l'activité économique car elles poussent consommateurs et entreprises à différer leurs achats et leurs investissements. « Ce mécanisme n'est pas encore visible », a assuré lors d'une conférence de presse mercredi Jean-Michel Six, économiste en chef pour l'Europe chez Standard and Poors. Pour lui, « la faiblesse de la consommation des ménages n'est pas due au fait que les ménages attendent que les prix baissent » mais plutôt au fait qu'ils constituent une épargne de précaution car ils ne sont pas sûrs des impôts qu'ils vont payer ». Moins catégorique, Olivier Passet, directeur des synthèses économiques chez Xerfi, voit au contraire de premiers signes d'anticipations d'une baisse générale des prix. Mais, assure-t-il, « avant qu'on ait une vraie déflation en Europe, il faudrait s'enfoncer un peu plus ». Dans l'immédiat, ni les ménages ni les entreprises n'en sont encore à reporter leurs dépenses de plusieurs mois. Il rappelle en outre que « le dernier rempart à la déflation véritable, ce sont les salaires qui sont toujours en zone positive dans tous les pays européens ». Optimiste, l'économiste ajoute que la reprise pourrait justement être au rendez-vous: la baisse des prix pétroliers conjuguée à celle de la monnaie, « dans l'histoire européenne, c'est arrivé trois fois et ça a toujours remis l'Europe sur les rails ».

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES, TECHNOLOGIE

LE RENOUVELLEMENT DES ORGANES PARITAIRES DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre dernier, trois arrêtés parus ce 14 janvier au Journal officiel fixent la répartition des sièges attribués aux organisations syndicales dans les institutions de la fonction publique territoriale. L'arrêté relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) répartit 20 sièges entre 5 organisations syndicales (CGT, Interco-CFDT, FO, Unsa, FAFPT), la CFTC disparaissant de l'instance. A

noter aussi : la FAFPT bénéficiera finalement de deux sièges et non d'un seul comme il avait été d'abord prévu par le ministère chargé de la Fonction publique. Un nouvel arrêté fixera la liste nominative des membres titulaires et suppléants du CSFPT. Compte tenu des délais dont les organisations syndicales ont besoin pour désigner leurs représentants (un mois) et des délais liés à la convocation des membres de l'instance (deux semaines), le CSFPT ne devrait pas se réunir de nouveau avant début mars 2015. A l'occasion de cette première séance plénière de l'année aura lieu l'élection du président de l'instance. Pour l'heure, aucune candidature à cette fonction n'a été officiellement déposée, indique le CSFPT. Rappelons que l'actuel président, le maire de Sceaux, Philippe Laurent, vient d'être réélu sur la liste unique des représentants des communes au CSFPT. La répartition des sièges attribués aux représentants des organisations syndicales au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est également à présent connue. L'arrêté était très attendu. Prévus dans un premier temps pour le 14 janvier, l'élection du président de l'organisme de formation aura lieu finalement le 28 janvier. L'actuel président, le socialiste François Deluga, est candidat à sa propre succession. Il aura comme challenger l'UDI Jérôme Baloge.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

CRÉER LES CONDITIONS POUR METTRE UN TERME À LA GUERRE PLANÉTAIRE

La planète malheureusement est en guerre . La violence aveugle et les meurtrissûres vont inéluctablement se multiplier. Toute violence engendre de la violence. Pour éviter la montée des drames humains et une destruction de notre humanité qui toucherait en priorité les plus humbles , il faut un diagnostic précis de la réalité actuelle de

6 LA NATION N°1174 / MERCREDI 14 JANVIER 2015

notre planète. La société planétaire vit une très grave crise engendrée et maintenue par ceux qui dominent et qui s'accrochent avec apreté à leur pouvoir politique et à leurs privilèges économique sociaux et culturels. L'un des problèmes qui alimente ce désordre planétaire est l'Occident qui depuis trop longtemps nous dirige sans partage et refuse de partager ou à peine ce pouvoir et les richesses qu'il a accumulé en utilisant tous les autres . Seule une négociation planétaire entre toutes les parties peut mettre un terme à cette confrontation violente. Les humains de bonne volonté doivent chausser leurs bottes et leurs habits de paix pour tenter de bloquer ce qui paraît aujourd'hui inéluctable.

BAISSE DU PRIX DU PÉTROLE ET DÉVELOPPEMENT DU PÉTROLE DE SCHISTE

Les prix du pétrole sont tombés en dessous de 50 dollars US. La Russie, le Venezuela et d'autres pays très dépendants des recettes pétrolières sont plongés dans l'inquiétude, tandis que les producteurs de pétrole de schiste comme les États-Unis et le Canada sont aussi en crise. Le 4 janvier, l'entreprise américaine de pétrole de schiste WBH Energy s'est déclarée en faillite. Cela marquera peut-être le début de la réorganisation des entreprises de pétrole et de gaz de schiste en faillite. Depuis 2010, les dettes des entreprises américaines du secteur de l'énergie ont augmenté de 55%, tandis que l'indice de S & P 1 500 dans le secteur de l'énergie est rapidement tombé. La révolution du schiste en Amérique du Nord fait face à la double attaque des prix faibles du pétrole et des coups spéculatifs des investisseurs. Confrontées à l'assèchement des liquidités et à la baisse des prix pétroliers, les petites entreprises de pétrole de schiste vont faire faillite ou être fusionnées. Le secteur du pétrole et du gaz de schiste continuera bien sûr à exister, mais à condition de diminuer ses coûts d'exploitation pour concurrencer les producteurs à faible coût de l'OPEP. Les raisons de la chute des prix du pétrole sont de plus en plus claires, c'est-à-dire l'offre excédentaire. Mais les producteurs de pétrole ne vont pas diminuer le nombre de barils produits, et les prix vont continuer à baisser. Au moment où les prix du pétrole ont chuté en dessous de 50 dollars US, l'OPEP a tenu une réunion pour trouver un consensus visant à ne pas limiter la production. Les coûts d'extraction des pays de l'OPEP demeurent en moyenne à environ 40 dollars US, tandis que les coûts du pétrole de schiste sont à 60 dollars US ou même plus. Même si les prix du pétrole

passent au-dessus de 40 dollars US, c'est encore rentable pour les pays de l'OPEP, mais les entreprises de pétrole de schiste risqueront d'être mises hors du marché. A cause des bouleversements des prix du pétrole, les entreprises de pétrole de schiste, à fort coût d'exploitation, se trouvent déjà en mauvaise posture. A moins que les pays producteurs de pétrole collaborent ensemble pour limiter la production, donc pour rééquilibrer l'offre et la demande, il est peu probable que la tendance des prix du pétrole s'inverse à court terme. L'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe ont accusé l'irresponsabilité des producteurs non-membres de l'OPEP de constituer la principale raison de la baisse des prix, notamment les producteurs de pétrole de schiste. Cette position ferme de l'Arabie saoudite s'appuie non seulement sur ses 700 milliards de dollars US de réserve et ses bas coûts d'exploitation, mais aussi sur sa détermination à exclure les producteurs « irresponsables » du marché. Or, l'Arabie Saoudite peut supporter des prix bas pendant un certain temps encore, mais une telle position sera difficile à maintenir sur le long terme. Pour l'Arabie saoudite, les prix du pétrole doivent atteindre plus de 80 dollars US pour maintenir son équilibre budgétaire. C'est ce qui a fait dire au Prince Al-Waleed qu'il était « choqué » par l'intransigeance de son Ministre du Pétrole Ali Naimi, et il a proposé d'investir les réserves de change dans un fonds souverain pour couvrir l'impact des prix du pétrole sur les finances nationales. A l'évidence, l'attitude de l'Arabie saoudite va devenir la référence du marché pétrolier. La guerre entre les pays producteurs de pétrole va se poursuivre encore pendant un certain temps. A part la concurrence entre les pays producteurs de pétrole, la hausse du dollar US a aussi un impact sur les prix du pétrole. Au milieu des années 1980 et à la fin des années 1990, sous la pression de la montée de la valeur du dollar US, les prix du pétrole se sont rapprochés de chiffres à deux décimales. Aujourd'hui, les États-Unis figurent parmi les principaux pays producteurs de pétrole. Si les prix du pétrole continuent de baisser, la révolution du schiste s'achèvera, ce qui aura un effet considérable sur les États-Unis. Le « Wall Street Journal » a analysé, avec un ton pessimiste, que le plus grand danger actuel serait une appréciation excessive du dollar américain, comme ce fut le cas dans les années 1990. Un renchérissement excessif du dollar pourrait causer davantage de dégâts aux États-Unis qu'à l'étranger, en particulier dans l'économie marchande, mais il pourrait aussi avoir un impact sur le boom de l'énergique américain. La chute des prix du pétrole a mis à l'épreuve non seulement les entreprises de pétrole de schiste mais

aussi l'industrie des énergies nouvelles. L'indice des actions de la voiture électrique Tesla n'a cessé de chuter. Dans ces circonstances, certains pays sont devenus des bénéficiaires et d'autres des victimes, tandis que les entreprises de pétrole de schiste sont dans les plus grandes difficultés, entre la vie et la mort.

AMÉRIQUE CARAÏBE

HAÏTI : PLUS DE PARLEMENT

Les dés sont jetés. Haïti n'a plus de parlement opérationnel et son image sort dégradée de cet épisode politique . Beaucoup à l'extérieur continuent de penser que le pays trop divisé doit être maintenu sous tutelle internationale. Les acteurs politiques verront très rapidement s'ils ne l'ont pas déjà vu ce qu'il en coûte, dans un état moderne ouvert sur l'extérieur et dépendant de sa contribution, d'avoir des discontinuités de cette nature. Par exemple, au mois de juin le gouvernement doit présenter son projet de loi des finances pour 2015/2016 accompagné de la loi de règlement, le bilan de l'entreprise état, pour 2014 /2015. Sans institutions légitimes ce processus nécessaire n'aura pas lieu à temps. Que fera la banque centrale qui est engagée avec l'exécutif et le parlement dans un combat difficile pour stimuler la croissance, contenir l'inflation et défendre la valeur de la gourde. Perdre du temps c'est aujourd'hui être distancé . L'état est , tout le monde le sait, la principale entreprise pour développer le pays car malgré la modestie de ses ressources financières et organisationnelles, elles dépassent et de loin celles des autres acteurs économiques . Le pays qui est le seul de la région rangé dans la catégorie des pays moins avancés aura peu de chances de sortir de son état avec de tels dysfonctionnements . Un état moderne ne peut souffrir de discontinuité de cette nature. Espérons que la leçon sera retenue .

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

SANTÉ

À QUOI SERT LA CURE THERMALE ?

Zoom sur les nouveaux programmes qui prennent en charge votre bien-être.

Le stress

C'est le grand combat des spécialistes de la thalasso cette année. De nombreux centres présenteront leur programme aux visiteurs des Thermalies pour prendre en main ce mal du siècle. Les centres Thalacap Catalogne & Ile de Ré "soignent" ainsi les curistes avec de l'huile de magnésium marin aux vertus relaxantes. Celle-ci est appliquée par modelages, bains bouillonnants et enveloppements.

L'hypertension

La station thermale de Bains-les-Bains dans les Vosges traite l'hypertension avec un nouveau programme. Les curistes doivent le coupler à un planning qui prévoit une séance de sophrologie individuelle, d'aquastretching, de marche d'oxygénation, d'aquabike ou encore un circuit de cardio-training.

La cystite

Même les infections urinaires peuvent être soignées auprès d'un centre thermal. Les Thermes de Capvern-les-Bains, en Midi-Pyrénées, ont initié une mini-cure qui comprennent des soins comme une douche rénale, un aérobain, des massages sous l'eau, des applications de cataplasmes (préparation de plantes pâteuse). Les curistes participent aussi à des ateliers pour apprendre à mieux connaître les aliments et éviter les infections urinaires.

Le burn-out

Les salariés affectés par la pression de leur quotidien professionnel peuvent reprendre leur vie en main grâce à un programme mené en Bretagne. Le Novotel Dinard Sea & Spa a imaginé une cure de quatre jours. Les curistes déstressent à l'aide de bains de mer

hydromassants associés à la respirologie, d'enveloppements d'algues, de modelages du dos, de séances de kansu (massage indien au niveau des pieds à l'aide d'un petit bol constitué d'un alliage de différents métaux), séances de relaxation en eau de mer. D'autres centres déploieront leurs idées, souvent basées sur la relaxation, pour vaincre le burn-out.

Le cancer du sein

Plus qu'un mal, c'est une maladie que les cures thermales prennent en charge. Les spécialistes accueillent des femmes en rémission, dont le corps a été meurtri par les traitements. À Carnac par exemple, la thalasso s'en remet à des rééducations en piscine, des séances d'algothérapie, de douches sous-marines, de massages kiné et de coaching sportif pour aider les patientes à reprendre confiance en elles. À La Roche Posay, les curistes se concentrent de nouveau sur leur féminité avec des ateliers de maquillage.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en nette baisse de 1,71% mercredi, à nouveau pénalisée par le recul des cours du pétrole qui se poursuit dans l'inquiétude concernant les perspectives de l'économie mondiale. L'indice Nikkei a perdu 291,75 points à 16.795,96 et le Topix, plus large, a cédé 16,71 points (-1,22%) à 1.357,98 points. Le Nikkei est passé sous un seuil technique important de 17.033 points pour la première fois depuis l'assouplissement monétaire de la Banque du Japon le 31 octobre. "Pour le moment, le marché focalise son attention sur l'aspect négatif de la chute des cours du pétrole", dit Tsuyoshi Shimizu, responsable de la stratégie à Mizuho Asset Management. Le rebond du yen à un plus haut d'un mois a pesé sur certaines valeurs exportatrices, notamment sur le constructeur automobile Mazda qui a perdu 3,14%.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a fini en baisse de 1,07% mercredi, l'indice Dow Jones cédant 188,52 points à 17.425,16 points après la révision à la baisse des prévisions de croissance mondiale par la Banque mondiale. Malgré un rebond des valeurs énergétiques en fin de séance, avec la hausse soudaine des cours du pétrole, le S&P-500, plus large, a perdu 12,00 points, soit 0,59%, à 2.011,03 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 23,24 points (0,50%) à 4.638,26 points. Ces données sont susceptibles de varier encore légèrement.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé mercredi en fort repli, plombées par un regain d'aversion généralisée au risque conduisant au recul des ressources de base après la révision à la baisse des prévisions de croissance de la Banque mondiale. Les valeurs bancaires ont également souffert dans le sillage de la publication des résultats de JPMorgan, la première banque américaine par ses actifs, qui a fait état d'une baisse de 6,6% de son bénéfice trimestriel, conséquence de charges pour litiges de plus d'un milliard de dollars (850 millions d'euros). À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 67,04 points, soit -1,56%, à 4.223,24 points. Le Footsie britannique, particulièrement affecté par les valeurs minières, a abandonné 2,35% et le Dax allemand 1,25%. Les indices EuroStoxx 50 % et FTSEurofirst 300 ont respectivement reflué de 1,41% et de 1,49%. Au moment de la clôture en Europe, les indices boursiers américains étaient également dans le rouge, pénalisés par les chiffres décevants des ventes au détail en décembre aux Etats-Unis et les résultats des banques. Le Dow Jones perdait 1,25%, le S&P-500 0,94% et le Nasdaq 0,64%. La Banque mondiale a réduit ses prévisions de croissance de l'économie mondiale en 2015 en raison d'une conjoncture morose dans la zone euro, au Japon et sur certains marchés émergents. Cette révision a réveillé les craintes que les bienfaits de la baisse du coût du pétrole ne soit annulés par une conjoncture anémique et la menace de déflation.

CHANGE

L'euro est passé mercredi sous le niveau de sa première cotation du

4 janvier 1999 à 1,1747 dollar, tombant à un nouveau plus bas de neuf ans dans la perspective de l'annonce rapide d'un plan de rachats de dettes souveraines par la Banque centrale européenne (BCE). Ces anticipations ont été confortées par la décision de la Cour européenne de Justice (CJUE) de valider le programme d'opérations sur titres (OMT) de la BCE lui permettant d'acheter dans certaines conditions des obligations d'Etat de la zone euro, sous la réserve qu'elle ne soit pas directement impliquée dans des plans d'aide aux pays concernés. Cette décision devrait contribuer à déterminer les modalités du programme d'achat massif de titres souverains que la BCE prépare et qu'elle pourrait annoncer dès la prochaine réunion de son conseil des gouverneurs du 22 janvier, afin de prévenir les risques de déflation au sein de la zone euro. L'euro se traite 1,1742 dollar vers 10h00 GMT, après avoir touché un plus bas de 1,1729 quelques minutes plus tôt. La devise européenne est également tombée à son plus bas niveau depuis six ans face à la livre, à 77,38 pence. L'euro a été officiellement lancé le 1er janvier 1999 et a connu sa première cotation le 4 janvier.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LA FIN DES INTERROGATIONS SUR LA LÉGALITÉ DU VERSEMENT TRANSPORT

Un contentieux important s'est développé autour de la possibilité pour un syndicat mixte de mettre en œuvre le versement transport. La question se posait notamment de savoir si les syndicats mixtes étaient compétents dès lors que la loi dans sa rédaction antérieure, prévoyait que le versement transport pouvait être institué par des établissements publics de coopération intercommunale. Pour solliciter le remboursement du versement transport, les demandeurs soulevaient le fait que les syndicats mixtes n'étant pas des établissements publics de coopération intercommunale, ils ne pouvaient pas instituer une telle contribution. La loi de finances pour 2008 a eu pour effet de lever toute ambiguïté sur la compétence des syndicats mixtes. En effet, cette loi crée un nouvel article L. 5722-7-1 du CGCT accordant aux syndicats mixtes

13 LA NATION N°1174 / MERCREDI 14 JANVIER 2015

composés exclusivement ou conjointement de communes, de départements ou d'établissements publics de coopération intercommunale la faculté d'instituer le « versement transport » destiné au financement des transports en commun. Validée par le Conseil constitutionnel dans le cadre d'une QPC, cette loi a eu pour effet de valider la contribution décidée par les syndicats mixtes antérieurement au 1er janvier 2008. Mais qu'en est-il de la situation après le 1er janvier 2008 ? En effet, si cette loi a eu pour effet de valider les délibérations instituant le versement transport prises avant le 1er janvier 2008, la question restait posée de savoir si le versement transport était légal alors que le syndicat mixte n'avait pas pris une nouvelle délibération sur le fondement de l'article L. 5722-7-1 du CGCT ? La Cour de cassation était donc saisie de la question de savoir si l'institution du versement transport était légale postérieurement au 1er janvier 2008 dans l'hypothèse où le syndicat mixte n'avait pas repris une nouvelle délibération instituant la contribution sur le fondement de l'article L. 5722-7-1 du CGCT ? La Cour de cassation donne une réponse positive. Elle considère en effet que la négligence du syndicat mixte était couverte par la loi de validation portant loi de finances pour 2008. Par cette décision, la Cour de cassation met très certainement un terme à un grand nombre de contentieux fondés non sur les délibérations antérieures à 2008 mais sur le fait pour les syndicats mixtes de ne pas avoir voté de nouvelles délibérations postérieurement au 1er janvier 2008.

LA GESTION DE LA MALADIE MENTALE DANS LES ENTREPRISES : LE CAS DE LA POSTE EN FRANCE

L'Organisation mondiale de la Santé définit la santé mentale comme « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et d'une manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». Cette définition souligne le fait que la santé mentale va au-delà de la seule absence de maladie mentale. La Poste forme les encadrants à gérer le handicap psychique. Paranoïa, schizophrénie, troubles bipolaires, névroses... Des managers de La Poste sont sensibilisés à ces maladies psychiques pour mieux encadrer les salariés qui en sont atteints. Agressivité envers les collègues ou le public, impossibilité d'être opérationnel le matin du fait de la prise d'un

médicament la veille, etc. Autant de situations délicates à gérer pour les encadrants de proximité. C'est pourquoi, depuis octobre 2013, La Poste expérimente dans l'est de l'Île-de-France une formation de deux jours, assurée par un prestataire extérieur, pour remédier à ces problèmes. Une quinzaine de managers de proximité y ont participé (sur les 550 concernés sur le territoire test), avec des responsables RH, un médecin du travail et un assistant social. « Notre cinquième accord handicap – période 2011-2014 – aborde pour la première fois le handicap psychique, témoigne Gérard Bellengier, responsable de la direction de la stratégie sociale et de la qualité de vie au travail du groupe La Poste. Le sujet est apparu comme posant de plus en plus de questions et difficile à aborder, que ce soit par les managers, les RH ou les organisations syndicales. »

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers

15 LA NATION N°1174 / MERCREDI 14 JANVIER 2015

commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

NOVEMBRE 2014 : -0,2 % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C D E) en novembre 2014: 74270 (0,2% sur un mois et 5 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 (- 1 % sur un mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER

SUIVEZ NOUS SUR

LES RÉSEAUX SOCIAUX